

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université d'Artois :
- Vu les statuts du Laboratoire « Textes et Cultures » :
- Vu le procès-verbal du 25 mai 2016 proclamant l'élection de Monsieur Pasquale Mammone à la présidence de l'université d'Artois ;
- Vu le conseil du laboratoire « Textes et Cultures » du 01 juillet 2020 proposant la nomination de Madame Anne Besson à la direction du Laboratoire ;
- Vu l'avis de la Commission Recherche de l'université d'Artois en date du 18 septembre 2020.

ARRETE

Article premier:

Madame Anne Besson, Professeur des Universités à l'UFR Lettres et Arts, est nommée directrice du Laboratoire Textes et Cultures.

Article 2:

Cet arrêté prend effet à compter de la date de publication et de transmission indiquée ci-dessous et prendra fin le 21 septembre 2025 inclus.

Article 3:

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois.

Article 4:

Le Directeur Général des Services de l'université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 22 septembre 2020

Le Président,

Pasquale MAMMONE

Publication sur le site web le : 22 septembre 2020 Publication sur l'intranet le : 22 septembre 2020

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 22 septembre 2020